



Société de développement du Sud-Ouest

Assemblée générale du 21 mai 2025 à la buvette du SLO.

Comité : Jean-Daniel Henchoz Président – Bérangère Dafflon – Elisabeth Lammers – Françoise Maeder – Michel Maeder – Esperanza Pascuas – Anouck Saugy – Jean-Claude Tinguely

Ordre du jour

A - Adoption du PV de l'AG du 5 juin 2024

B - Rapport d'activité du comité

C - Rapport de la trésorière

D - Rapport des vérificateurs des comptes

E - Approbation des rapports- b -d

F- Nomination des membres du comité dont mandats échus

G - Fixation de la cotisation annuelle

H- Nominations des vérificateurs des comptes

I - Actions 2025 – « coup de jeunes » pour la SDSO - stade Pierre de Coubertin

J - Divers et propositions individuelles

Jean-Daniel Henchoz, Président, au nom du comité, ouvre la séance et remercie les personnes venues au Stade Samaranch. Ce nom a toute sa signification et il espère qu'il va perdurer.

Une minute de silence est demandée à l'assemblée pour le décès de notre membre et vérificatrice des comptes Mme Arlette Hesser-Dutoit

Sont évoquées les absences excusées de : M. et Mme Kern – M. et Mme Knoepfli – M. Girardin – Mme Ledermann – M. Husmann

Le président salue les présences de M. Bernard Bressenel, président d'honneur de l'USDL, de M. Nicolas Michel, président de la SD Le Centre., de Mmes Erni et Bullinger du Collectif des chemins "Des Fleurs, Languedoc et Deux Ponts" (LF2P), groupement avec lequel nous avons eu des contacts pour un projet de la Ville à proximité du Pont de Villard

A : adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024

Ce procès-verbal est paru dans le Journal d'Ouchy. Personne n'en demande la lecture. Il est donc accepté à l'unanimité.

B : Rapport sur l'activité du comité

Requalification de l'avenue de Cour et du chemin de Contigny

Une pétition avait été lancée par notre comité concernant l'introduction d'une zone 30 sur toute l'avenue de Cour prolongée avec mise en place de passage pour les piétons, et entrecoupée d'une zone 20 devant chez Denner C'est forte que de 938 signatures récoltées que notre pétition a pu être adressée à la Ville.

A la suite de quelques rencontres, la Ville est revenue sur ses positions et a ainsi accepté de retirer la zone de rencontre à 20 km.

Au sujet des places de places, 153 places en lieu et place des 112 actuelles ont été accordées, tout en sachant que 20 places restent dans le périmètre actuel, 4 places existantes, 11 sur le chemin du Capelard, 118 seront dans le cimetière ouvert 7/7 jours avec macarons et zone bleu de 3 heures.

Local de vote

La Municipalité avait l'intention de supprimer le local de vote. Vu l'augmentation de la population la question se posait sur l'efficacité de supprimer ce local. Mme Anouck Saugy, conseillère communale et membre de la SDSO a fait le nécessaire afin qu'un local de vote persiste dans le quartier. La Ville a décidé de déplacer ce local de Cour à l'Elysée, ce qui est un moindre mal, la fréquentation est restée pratiquement la même.

Aménagement d'une rampe d'accès pour personne en situation de handicap à Vidy et pose de bancs le long des rives

Notre intervention a été bien reçue par la Ville qui a opté pour une installation ad hoc, devenant la première de Suisse à installer un SEATRAC Mover, dispositif révolutionnaire permettant aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées d'accéder au lac en toute autonomie.

Des bancs ont aussi été installés le long des rives.

Lausanne-Jardins 2024

Cet évènement ne laissera pas un souvenir impérissable, le plus beau vestige se trouve devant le camping ! Et que dire de la Statue du côté de la Chamberonne !

Stade Pierre de Coubertin

La presse a diffusé plusieurs articles à ce sujet. La SDSO doit veiller aux effets collatéraux pour le Stade-Lausanne. Le football et le hockey sur gazon vont perdre des surfaces de jeu et de nombreux jeunes vont être laissés sur la touche par manque d'espaces suffisants à Vidy. Entretemps. La Municipalité, sous pression d'une commission ad 'hoc, doit revoir sa copie et la SDSO va veiller au grain.

Cheminement du Coteau de Cour

Une opposition s'est formée car la Ville s'est plantée au niveau du droit. Le projet que nous avons soutenu pendant 15 ans reste provisoire. Il refera surface un jour lors de la révision du plan partiel d'affectation. Une association s'est proposée avec des règles assez strictes. Affaire à suivre.

Politique des quartiers

La Ville a sorti un préavis sur les quartiers et la cohésion sociale. Si on lit activement ce préavis, il ne faut pas trop craindre pour l'avenir de nos sociétés. Il faudra se montrer vigilant. Nous avons dans notre comité deux conseillères communales qui nous assurent la pérennité.

Gare CFF

On a pu voir dans la presse le projet de la Gare CFF. La place au nord sera réservée aux bus, taxis, vélos, trottinettes, voitures... L'espace réservé aux bus étant prévu à trois mètres de largeur aura une incidence sur l'encolonnement des voitures dans les deux sens. Compte tenu du fait que le projet prévoit l'impossibilité pour les voitures d'emprunter l'avenue Fraisse, il y va pour la SDSO d'un report de trafic par toutes les voies possibles. C'est en quoi une opposition collective a été déposée. Elle a fait l'objet d'une séance de conciliation lors de laquelle la Ville a écouté les opposants : sans plus. En l'état et attendu que le projet a fait l'objet de dix-sept oppositions, dont le TL, il sied d'attendre la synthèse qu'en fera la Ville.

C. Rapport de la Trésorière

Les comptes figurent en annexe.

Esperanza Pascuas donne lecture des comptes reproduits à l'écran sur l'écran. La trésorière précise que la perte de Fr. 1204.97 est due principalement à l'investissement de Fr. 1000.- pour la « Vigne des Pirates d'Ouchy » et du coût de l'AG de 2024 de Fr. 1000.-. Elle remercie les membres qui s'acquittent de manière exemplaire des cotisations et r i ceux qui ajoutent un montant sous forme de don.

D. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence de M. Jacques Pernet, retenu à une autre assemblée, Michel Maeder donne connaissance du rapport du vérificateur. M. Pernet demande aux membres d'accepter son rapport et de donner décharge à la trésorière. Ce rapport est également joint au PV.

E. Approbation des rapports C – D

Les rapports sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière et au comité. Esperanza Pascuas remercie l'assemblée de sa confiance.

F. Budget : la trésorière présente le budget ci-dessous en relevant que “l'action jeunes” affecte principalement les charges.

Produits		Charges	
Cotisations membres	1500.00	Frais (comité/CCP) ②	300.00
Dons membres	300.00	AG	500.00
Jetons de présence	320.00	Rencontre d’automne	2000.00
Rencontre d’automne	1000.00	Journal d’Ouchy	500.00
Lausanne Tourisme	300.00*	Lausanne-Tourisme	300.00*
Cotisation Ville	100.00	Action » coup de jeune »	1000.00
Totaux			3520.00
Perte			1080.00
			4600.00

*compensation

F : nomination du comité dont les mandats sont échus

Esperanza Pascuas a été élue l’an passé, de ce fait une partie du comité doit être réélu. Le président propose d’harmoniser la durée des mandats en réalisant l’entier du comité dont les membres actuels acceptent d’être reconduits. Néanmoins il pose la question de savoir si un membre souhaite s’y adjoindre. Comme tel n’est pas le cas, le comité in corpore est réélu pour deux ans non sans évoquer l’opportunité de le compléter par de nouveaux jeunes.

Le comité 2025 est réélu par applaudissements.

G : fixation de la cotisation

La cotisation est maintenue à **Fr. 20.- par famille**, et les dons sont les bienvenus !

H : nomination des vérificatrices – teurs

Jacques Pernet reste vérificateur mais il faut encore une personne. Jean-Daniel Henchoz a pris les devants et a sollicité M. Jean-Michel Bringolf comme 2^{ème} vérificateur. M-. Bringolf est, au demeurant, président de la Maison de St-Jean Cour et de l’association C-Piano, musique classique dont le président fait l’éloge. L’assemblée applaudit ses deux vérificateurs.

I. : Actions 2025 – « coup de jeune » pour la SDSO

L'action coup de jeune est expliquée par Anouck Saugy. En quelques mots elle se présente. Elle fait partie de ce mouvement jeune du comité avec Bérangère Dafflon et Esperanza Pascuas. Elle voudrait attirer l'attention des jeunes ou personnes ou couples du quartier et elle a réfléchi à ce problème. Dans ce contexte, elle trouve que le logo de la SDSO devrait rajeunir. Elle a donc pris contact avec une jeune lausannoise Mme Laureline Manuel-Henchoz (sans parente avec le président) qui a eu carte blanche pour trouver un logo qui accroche. Si ce logo est approuvé, la SDSO pourrait tirer des flyers qui seraient distribués par la poste à tous les habitants du quartier. Cela aurait un coût mais vu qu'il est très difficile d'entrer dans les immeubles il faudra envisager un envoi postal. L'idée d'intégrer les commerçants est aussi évoquée. Le président remercie Anouck pour ce joli futur projet.

J : Divers et propositions individuelles

Esperanza Pascuas demande si les membres de la SDSO souhaiteraient recevoir des cartes d'anniversaire ? Cette demande ne reçoit pas l'assentiment des membres.

M. Cardinaux demande si l'on s'est approché de la Coop, de la Migros ou Denner pour financer la SDSO. Il lui est répondu que cela a été fait mais vu que ces magasins sont dirigés par des gérants, ils n'ont pas beaucoup de possibilités d'actions.

En relation avec la "Fête fédérale de gymnastique" un extrait du communiqué de presse informant les mesures de circulation et de parcage est mis à disposition des membres.

Mmes Erni et Bullinger du Collectif LF2P évoquent les difficultés rencontrées avec la Ville pour aboutir à un compromis. Ce constat est issu de l'aménagement d'un point de collecte des containers et du projet d'accès Fleurs/Marc Dufour.

Fin de l'assemblée officielle 19h. 05

Exposé de M. Jemelin, directeur du Développement de l'Offre et des Grands Projets des tl.

Pour clore la partie officielle de l'assemblée, la parole est cédée à l'orateur du jour. Ce dernier dresse un bilan de la dimension des TI tant sur le plan de la gestion actuelle que sur le futur du réseau à l'horizon 2040 ainsi que sur l'engagement du personnel. Il met l'accent sur le développement en particulier dans le sud-ouest lausannois avec le prolongement et la création de nouvelles lignes pour soulager le M1 au demeurant saturé. Il évoque la mise en service du nouveau tram dont on sait que cette dernière a été différée en raison des intempéries qui ont frappés l'usine Stadler à Valence en 2024. Il annonce l'idée « en chantier » d'une ligne descendant Montoie jusqu'aux Pyramides de Vidy, mais ne donne pas de calendrier vu la complexité du tracé.

La soirée se termine devant une collation généreuse concoctée par le gérant de la buvette, accompagnée d'un bon verre de l'amitié.

Le 23 mai 2025 / F. Maeder